

Le langagier

BULLETIN LINGUISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

Université Laurentienne

Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
<http://laurentienne.ca/le-langagier>

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
langagier@laurentienne.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : Pascal Sabourin, rédaction
Isabelle Carignan, Amélie Hien, Valérie Raymond, Ali Reguigui, lecture d'épreuves
Catherine Prażmowska, mise en page

26^e année, N° 97, © février 2019

Dans ce numéro :

Chance / Imagé (le langage) /
Moumoune / Pageant /
Paire (de lunettes, de ciseaux, etc.) /
Ridelle / Usager

N.D.L.R.

À tous nos lecteurs qui partagent notre la passion des mots, le besoin compulsif de savoir d'où viennent les mots que nous utilisons dans notre quotidien, et comment ces mots ont pu naviguer jusqu'à nous, nous souhaitons la bienvenue à cette 26^e année de parution du *Langagier*. Que de voyages captivants à travers l'histoire des mots et des peuples qui leur ont donné leurs sens! Que de merveilleuses découvertes qui ont approfondi notre connaissance de la langue française et de celles avec lesquelles le français a commercé au cours de l'histoire. Désirez-vous revivre certaines de ces aventures? Il suffit de taper « lelangagier » dans Google et vous aurez accès à tous les numéros de notre bulletin terminologique depuis sa première parution en décembre 1993. Et, en passant, bonne année 2019!

♦♦♦

CHANCE

Dans un milieu comme le Nord de l'Ontario, l'anglais impose ses règles à toutes les sphères de l'activité humaine, au point que même le francophone le plus averti se surprendra à prêter à un mot français un sens qui n'existe que dans la forme semblable en anglais. Les grammairiens parlent alors de faux amis. Par exemple, une librairie, en français, est un endroit où l'on fait le commerce des livres tandis que le mot équivalent anglais, *library*, désigne une bibliothèque (voir le numéro 36, du

décembre 1999, pour une explication complète de cette différence de sens entre librairie et *library*.) Dans ce même ordre d'idées, un lecteur nous demande si la phrase « *Chances of a winter storm* » peut se traduire par « Chances de tempête hivernale ».

La réponse est non, et voici pourquoi. Le terme **chance** est issu du latin *cadentia*, lui-même de *cadere* « tomber ». Cette origine s'explique par le fait que certains jeux de hasard populaires en Grèce antique et chez les Romains utilisaient de petits objets comme des osselets qu'on laissait « tomber » de la main pour obtenir un résultat, favorable ou défavorable. Le mot **chance** pouvait donc désigner un bon ou un mauvais résultat. C'est pourquoi, en ancien français, on sentait le besoin de préciser la nature de la **chance** : une **male chance (malchance)** et une **bonne chance**. Nos lecteurs les plus inquisiteurs pourraient se demander pourquoi nous avons, en français moderne, **bon-heur** et **mal-heur**?

À partir du XIV^e siècle, cependant, **chance** prend un sens favorable au singulier. Ex. : « Il a eu de la **chance** (bonne chance) : la route était bien déblayée aujourd'hui ». Au pluriel, le mot a maintenu le sens initial neutre (bon ou mauvais). Depuis le XVIII^e siècle, il signifie aussi la probabilité qu'un événement se produise. « Hier, ses **chances** (probabilités) d'arriver à temps étaient très minces à cause du mauvais temps ».

Pour sa part, l'anglais a emprunté le mot *chance* à l'ancien français, période durant laquelle le terme français pouvait désigner un hasard favorable ou défavorable. L'anglais a conservé ce double sens jusqu'à nos jours. *Chance: A favorable set of circumstances; a risk or hazard*. Dans l'exemple fourni par notre lecteur, le mot

anglais annonce manifestement un risque, et le terme équivalent français ne peut pas être **chance**, mot qui désigne aujourd'hui une issue favorable. Il faut donc traduire par « risque » de tempête hivernale, ou par un terme moins alarmant comme « possibilité ».

IMAGÉ (le langage)

Il est bien connu que la langue populaire a souvent recours au langage imagé pour exprimer avec force un sentiment ou une idée. En voici un bon exemple relaté par une lectrice du *Langagier* : « Lorsque mon père voulait indiquer que quelqu'un ne faisait pas preuve de grande intelligence ou de bon jugement, il disait : « Il manque un bardeau à sa couverture ».

Quoi? Une image que les spécialistes qualifieraient de métaphore pure ou métaphore au deuxième degré, sortie de la bouche d'un diplômé (sic) de la 3^e année de l'école du rang 3 de Caprétol? Et dire qu'on décerne des prix littéraires au poète qui réussit une comparaison simple (comme, pareil à, semblable à, etc.)! La métaphore citée par notre lectrice se compose de mots tirés du langage concret et familier (bardeau, couverture). Cependant, ces mots sont appelés ici à jouer un rôle bien plus large que leur signification première. Ils sont propulsés dans l'univers des relations abstraites entre deux réalités. Seul le contexte permet de comprendre le véritable sens et la portée de l'énoncé. L'instant d'un éclair : « Ce toit tranquille, où marchent des colombes... » Une métaphore pure, comme notre « poète » du rang 3.

MOUMOUNE

Une lectrice d'Ottawa se demande d'où vient le terme **moumoune** qu'on utilise

dans sa famille en parlant d'un enfant gâté ou délicat.

Plusieurs pistes étymologiques sont possibles, notamment une origine occitane (sud de la France), par l'arabe *maimun* « singe, guénon ». Par extension, le terme a acquis le sens de « sexe de la femme » dans cette région de la France (voir <http://www.etymologie-occitane.fr/013/10/mounine-guenon/>). Le mot pourrait être aussi le résultat d'une assonance (renforcement d'une syllabe par la répétition). La langue familière d'ici utilise le même procédé de répétition dans une série de mots familiers avec terminaison *-oune* : poupoune, nounoune, toutoune, chouchoune, fougoune, doudoune, gougoune, etc.

PAGEANT

Autrefois, dans le Témiscamingue québécois, on employait le mot *pageant* (absent de tous les dictionnaires usuels, même d'Antidote) pour désigner le grand rassemblement annuel des catholiques du comté devant la Grotte de Ville-Marie. Durant cette journée de célébrations et de recueillement (et d'autres activités improvisées autour des centaines de véhicules garés sur le terrain de la Grotte), des acteurs locaux représentaient des scènes de la vie de Jésus, en particulier celles du Chemin de la Croix.

Le terme est un emprunt direct à l'anglais *pageant*, mot qui désigne dans cette langue, entre autres, un spectacle ou une représentation historique à caractère religieux. Devant la popularité de ce type de rassemblement du côté anglophone, les paroisses francophones du Québec et de l'Acadie ont adopté ce moyen d'entretenir la ferveur des croyants et leur fierté nationale. Il est ironique de rappeler que les fidèles du Témiscamingue dont les connaissances de l'anglais se limitaient à *Hello, Good Day*, utilisaient un terme anglais pour nommer cet événement religieux et patriotique à la Grotte de Ville-Marie!

PAIRE (de lunettes, de ciseau, etc.)

Un lecteur du Grand-Sudbury se demande pourquoi on dit *une paire* à propos d'une foule d'articles de la vie quotidienne qui ne viennent pas nécessairement en *paires*, par exemple un pantalon, une culotte, un jean, une pince, un ciseau, etc.?

Le mot *paire* se dit de choses semblables ou identiques qui vont normalement ensemble, comme une *paire de souliers*

(deux souliers) ou une *paire de gants* (deux gants). Par analogie de sens, le mot est aussi appliqué à un seul objet composé de deux parties semblables ou identiques qui se correspondent. Par exemple, *une paire de lunettes, une paire de ciseaux, une paire de pinces*. Chacun de ces exemples appelle une explication. Dans le cas de *lunettes*, il faut rappeler qu'à l'origine le terme était employé au singulier, une *lunette* (« petite lune ») et désignait un instrument d'optique de forme cylindrique conçu pour observer des objets éloignés. Ex. : une *lunette* de visée (armement), une *lunette* astronomique (un télescope). En ce qui concerne *ciseaux*, ce terme a d'abord été employé au singulier pour un outil servant à travailler le bois ou le métal. Le pluriel s'est dit ensuite de deux lames tranchantes réunies par un pivot. Quant au terme *pince*, il est d'abord utilisé au singulier pour désigner une barre en métal servant de levier et dont l'une des extrémités est aplatie et fendue (une pince-monseigneur, un pied-de-biche; anglais : *crowbar*). Au pluriel, le mot se dit d'un instrument unique composé de deux parties symétriques ou semblables servant à prendre, retenir, serrer ou couper.

Mais comment expliquer les locutions *paire de pantalons, paire de culottes, paire de jeans, paire de manches*? Comme l'outil appelé *pince*, ces vêtements sont faits de deux parties symétriques ou semblables. Au Canada francophone notamment, la langue familière tend à conserver le mot *paire* devant l'objet dont il s'agit (*paire de...*), et la forme plurielle du nom de l'objet (pantalons, jeans, etc.). Néanmoins, on rencontre aussi « Ses jeans étaient percés au genou », « J'ai perdu mes lunettes en faisant mes courses ».

RIDELLE

Est-ce que le mot *ridelle* vous est inconnu? Probablement, car il est peu fréquent dans la langue d'ici. Suivez-nous et vous découvrirez d'où vient ce mot et pourquoi il désigne une structure en bois ou en métal, pleine ou à claire-voie, qui sert à retenir une charge sur le plateau d'un véhicule (charrette, camion).

Vous constatez d'abord que le mot *ridelle* semble avoir une consonance anglaise que l'on croit entendre dans *rid, ride, riddle*, etc. Non, il ne s'agit pas d'un anglicisme cette fois, mais de parenté étymologique. La similitude s'explique du fait que *to ride* vient de la souche germanique *ridan*, et que le terme français *ridelle* est aussi d'origine germanique, emprunté au haut allemand *reidel* « rondin » et *ridan* « tordre,

tourner ». À l'époque des charriots et des charrettes, *ridelle* désignait les échelettes en rondins placées de chaque côté du plateau pour retenir la charge.

Vous constatez aussi que *ridelle* vous fait penser à *ride* et à *rideau*. Encore une fois, l'intuition brute s'avère un bon guide dans votre quête. Comme le mot *ridelle*, le nom féminin *ride* est aussi issu du haut allemand *ridan* et signifie un pli ou un sillon, notamment sur la peau. Le mot pli ne pourrait-il pas évoquer un objet plissé comme un *rideau*? En effet, *rideau* appartient aussi à la longue série de mots dérivés de *ridan*. Il reprend un ancien sens de *riden*, « froncer, plisser ». À l'origine, *rideau* était donc une pièce d'étoffe plissée ou froncée qu'on tendait devant une fenêtre ou une ouverture.

USAGERS

Un Franco-Ontarien qui se dit « de souche » nous exprime son étonnement après avoir lu, à l'entrée du terrain de stationnement d'un hôpital québécois, l'affiche : « *Usagers* seulement ». « Puis-je y garer ma voiture? » se demande-t-il. Qui sont ces *usagers*?

Une fois dans l'établissement, notre Franco de la province anglaise voisine aperçoit une autre affiche : « Seulement deux visiteurs par *usager* ». Ah bon! Le malade qui occupe la chambre lui explique que tous les bénéficiaires du réseau de la santé et des services sociaux au Québec sont des *usagers*, depuis les utilisateurs d'une salle des urgences jusqu'aux malades hospitalisés en passant par les prestataires de l'assurance médicaments et les résidents d'un centre d'hébergement pour personnes âgées.

Pour les administrations provinciales, ce terme fourre-tout règle tous les problèmes de classification des types d'usagers. On dit *usager* en milieu hospitalier comme on dit *usager* des transports en commun, *usager* de la route ou *usager* de l'espagnol. Commode, n'est-ce pas? Oui, mais le prix à payer est une totale absence de précision!

♦♦♦

Avez-vous des suggestions
ou des questions?
N'hésitez pas à nous joindre au :
705-675-1151, poste 4305,
ou écrivez-nous à l'adresse :
langagier@laurentienne.ca